



Chères concitoyennes,

Chers concitoyens,

Nous vivons dans quelques jours le passage à l'année 2017. Nous avons passé quelques années difficiles. Rien ne nous aura été épargné. Gardons cependant espoir et confiance. C'est dans la solidarité, la fraternité et l'enthousiasme que nous pourrons ensemble relever les défis du futur.

Votre conseil municipal est au travail et réfléchit à différents thèmes : jeunesse, aînés, habitat, éducation, infrastructures et très haut débit.

L'aspect financier, l'évolution de l'intercommunalité et le transfert de compétences, l'avenir des écoles, le périscolaire sont les préoccupations majeures pour notre collectivité.

Nous sommes à présent raccordés à notre nouvelle station d'épuration intercommunale.

Nous renforcerons en 2017 les réseaux eau et assainissement dans la rue du Tilleul, et aborderons ensuite les rues des Vosges et du Moulin.

De nombreux travaux d'entretien sont programmés. Je voudrais également remercier nos services techniques et administratifs pour leur implication régulière.

Soyez assurés que nous veillons à la bonne évolution de notre commune.

Je vous souhaite à toutes et à tous un joyeux Noël et une bonne et heureuse année 2017.

Votre Maire,
Fernand FEIG

[Le mot du Maire](#)
[Une rentrée scolaire réussie](#)
[Remerciement aux employés communaux](#)
[Raccordement à la station d'épuration intercommunale – les travaux](#)
[Les manifestations 2017](#)
[Incivilités](#)
[Communiqué de la gendarmerie](#)
[L'état civil](#)

S
O
M
M
A
I
R
E

Bonne Année



Raccordement à la station d'épuration intercommunale

Depuis le 7 novembre 2016 le réseau d'assainissement de la commune est raccordé à la station d'épuration intercommunale du SICTEU de Mietesheim. Les effluents sont acheminés via Uttenhoffen (près du cimetière protestant par refoulement sur environ 300 m puis en gravitaire jusqu'à la STEP). La station de pompage est située sur le site de l'ancienne station d'épuration. (Im Bachgarten). Pour éviter tout dommage au lit de la rivière et à son environnement nous avons opté pour un forage dirigé pour le passage de la rivière. Il a été exécuté les 2 et 3 Août. (Coût total des travaux de raccordement à la STEP : 450.000 €)

Afin de réduire les coûts, la démolition de l'ancienne station d'épuration a été mutualisée avec la démolition des stations d'épuration de Gundershoffen et de Mertzwiller. Les démolitions sont prévues début 2017. Le coût estimé pour la démolition des trois stations est de 40.000€.

Pour des raisons de sécurité le site sera réaménagé et en grillagé. Une serrure sera posée sur le portail.

Enfin pour éviter les dysfonctionnements de la station de pompage, ne jetez plus les lingettes et coton-tiges dans les toilettes : ils bouchent et détériorent les pompes de relèvement, obstruent les grilles des stations d'épuration et sont parfois à l'origine de pannes importantes.

Travaux

Comme relaté dans le précédent Mairie Infos de Juin 2016, la commune lance le programme d'amélioration du réseau d'assainissement en commençant par la Rue du Tilleul. Le début des travaux prévus initialement fin 2016, a été repoussé à début 2017 pour des raisons techniques. Avant d'attaquer le réseau d'assainissement il était judicieux de remplacer les anciennes conduites d'eau potable datant de l'après-guerre sur les 2/3 de la rue, afin de dégager l'emprise pour le réseau d'assainissement. (2 conduites : une principale amenant l'eau au réservoir vers Engwiller et une deuxième de distribution)

Coûts estimés de l'opération :

> Remplacement du réseau AEP et des branchements particuliers : 250.000 € TTC (participation de 50 % de la commune au Syndicat des Eaux de Reichshoffen)

> Renforcement du réseau d'assainissement : 190.000 € (SDEA – périmètre Gumbrechtshoffen)

Manifestations 2017



Et notre
marché
du mardi
matin

15 janvier : Fête des personnes âgées

19 février : Bourse aux vélos du CYCLO CLUB

8 mai : Cérémonie au monument aux morts

Du 3 au 5 septembre : MESSTI

5 septembre : soirée Harengs par l'USG

11 novembre : Commémoration

19 novembre : Fête paroissiale protestante

26 novembre : Concert d'hiver de la musique Harmonie

Pas de marché
le 27 décembre

Une Rentrée Scolaire Réussie

Nous revenons de loin.....

A la rentrée 2015, nous avons subi la fermeture d'une classe maternelle par manque de jeunes enfants....

La rentrée 2016, nous a permis d'accueillir une nouvelle équipe pédagogique à l'Ecole Primaire !

BIENVENUE à....

Yann SCHALLER le Directeur.

Mesdames HELMER et GRANDHOMME enseignantes à la maternelle.

Mmes HERBER et SCHEID enseignantes en élémentaire.

Une Ecole primaire née de la fusion entre la maternelle et l'élémentaire en juin dernier. C'est donc 82 élèves qui ont repris le chemin des écoliers le 1^{er} septembre. La répartition des élèves est la suivante :

Maternelle : PS : 12 – MS : 12 – GS : 07

Elémentaire : CP : 11 (+ 7GS le matin) – CE1 : 12

CE2 : 10 – CM1 : 13 – CM2 : 5

La gestion d'une école primaire représente une part importante d'un budget communal. Rappelons que le Primaire relève des communes, le Collège du Département et le Lycée de la Région.

Une participation financière importante pour diversifier le contenu pédagogique. La municipalité dote chacune des 4 classes d'aides subséquentes pour permettre aux écoliers de « sortir », afin de découvrir le monde qui les entoure à travers des visites, des spectacles, des activités, mais aussi l'achat de matériel et/ou de manuels scolaires. Outre le budget réservé au fonctionnement (les transports en bus – les fournitures – l'entretien des bâtiments), une part est également réservée à l'investissement, avec la rénovation d'une salle de classe, la pose de vitrages isolants en salle informatique, un aménagement d'une kitchenette pour les enseignants et l'achat d'un tableau blanc interactif, investissement réalisé durant les grandes vacances afin de permettre à nos enfants de retrouver une école embellie.

Un remerciement aux Employés Techniques

Chaque Année, les agents municipaux ont pour mission d'assurer : l'entretien des abords du stade, des cimetières et des bâtiments publics, mais aussi la plantation des fleurs, l'arrosage des jardinières et des suspensions en été. Outre les espaces verts, nos agents interviennent aussi pour le maintien en état de fonctionnement et de propreté des abords de notre commune.

Il n'est bien entendu pas question de hiérarchiser les mérites, mais tout simplement de rendre hommage à nos agents communaux, Gilbert, Bernhard et Florian, qui par leur efficacité, leur disponibilité et leur intérêt pour servir la collectivité, ont durant tout l'été œuvré pour réaliser des travaux importants (peinture – menuiserie- sanitaire- etc..) à l'école et offrir à nos jeunes enfants une bonne rentrée scolaire !

Rejoignez le club des Aînés

Tous les mardis, à la salle des fêtes, le club des Aînés accueille toute personne qui souhaite participer à des activités ludiques, « papoter » ou tout simplement passer une agréable après-midi....

Pour de plus amples renseignements, adressez-vous auprès de sa Présidente Mme Georgette KELLER au 03.88.72.82.26.

ETAT CIVIL 2^{ème} semestre 2016

Mariages

- Sylvie, Isabelle OTT et René, Ernest JOCHEM, le 23 juillet
- Amandine WEIDER et Mickaël Pierre RIEDACKER, le 3 septembre

Baptêmes Républicains

- Emilie, Qingyi MONNIER, fille de Yanyuan WU et de Thomas MONNIER
- Elia Christine Mireille GRESSIER CROISE, fille de Ludivine GRESSIER et David CROISE

Anniversaires

- 95 ans de Mme Joséphine GAST, née KELLER le 15 octobre 1921
- 95 ans de Mme Cécile ARON, née HOLVECK, le 18 novembre 1921
- 85 ans de Mme LEROGNON Jacqueline, née BLOESCH, le 5 octobre 1931
- 85 ans de Mme FROEHLICH Marie Elise, née RICHERT, le 13 octobre 1931
- 85 ans de M. Herbert KLEIN, né le 5 novembre 1931
- 80 ans de Mme Hélène GENZLING, née SCHNEIDER le 6 novembre 1936
- 80 ans de Mme FROEHLICH Frédérique, née SPIESS, le 25 décembre 1936

Décès

- Marie-Thérèse WOLF, née WERNERT, le 1^{er} juillet
- Jeannot FRIEDMANN, le 9 juillet
- Else BALMER, née WAMBACH, le 25 juillet
- Marthe KELLER, née MUCK, le 6 septembre
- Renato MASTRIPOPOLITO, le 30 octobre



Noces d'Or

- Georges MARX et Simone SCHAEFER, se sont mariés le 12 avril 1966

Noces de diamant

- Paul GASSER et Yvonne NAGEL, se sont mariés le 27 juillet 1956
- Etienne GENZLING et Hélène SCHNEIDER, se sont mariés le 3 août 1956
- Jean FROEHLICH et Frédérique SPIESS, se sont mariés le 2 novembre 1956

Nos Aînés mis à l'Honneur

La "Fête des Aînés" offerte par la Municipalité est un événement marquant du début d'année dans notre commune.

Une journée chaleureuse et conviviale pour tous nos aînés qui se réunissent autour d'un excellent repas. Une journée pour échanger, se rencontrer, rompre la solitude pour certains, ou tout simplement s'offrir un moment de détente dans ces périodes pas toujours faciles...

Chers Aînés,

RDV Dimanche 15 Janvier 2017, à partir de 11 heures 30 à la Salle des Fêtes...

A scheni Wihnächte un a gûeti Rutsch ins Neje Johr...

Incivilités

Le Bien-Vivre ensemble, qu'on peut aussi appeler le civisme...C'est d'abord le Respect de la collectivité et de ses Règles.

Constat est fait ! Que de mauvaises habitudes ont été prises par certains habitants de notre commune. Les incivilités bousculent les règles élémentaires de la vie en société !

Respectons autrui, nos employés municipaux qui s'attèlent au fleurissement et à la propreté de notre village.

Ramassons les déjections de nos chiens sur les trottoirs et les pelouses.

Ne Polluons pas volontairement en brûlant ses déchets verts au jardin. Il est interdit de brûler les déchets verts depuis des années. Pourtant, ils sont encore constatés et occasionnent des gênes de voisinage, des mauvaises odeurs, des risques incendies, mais posent des problèmes sanitaires et environnementaux.

Respectons la tranquillité de nos voisins en luttant contre les nuisances sonores : tondeuse à gazon, tronçonneuses, perceuses, aboiements des chiens etc....

Restons Vigilants et n'ayons pas crainte de faire une leçon de civisme, voire de dénoncer les indécents qui s'affranchissent des règles communes et défigurent ainsi notre commune et impactent nos finances locales (stationnement non autorisé)

Réagissons et faisons de notre Commune un espace Accueillant, Propre, Paisible et Convivial.



COMMUNIQUÉ GENDARMERIE :

L'APPLICATION « BICYCODE »

Le BICYCODE est LE SEUL DISPOSITIF reconnu par l'État pour la lutte contre le vol et le recel de vélos. Il consiste à graver sur le cadre des vélos un numéro unique et standardisé, référencé dans un fichier national accessible en ligne : www.bicycode.org.

L'objectif du dispositif est de permettre la restitution des vélos volés à leurs propriétaires par la gendarmerie et de lutter contre le recel et la revente illicite.

Pour faire marquer son vélo, il faut :

- aller sur le site www.bicycode.org (carte interactive) et choisir dans la liste exhaustive l'opérateur agréé Bicycode le plus proche de chez vous. Le prix du marquage est aux alentours de 5 euros ;
- se munir de son vélo, de sa carte d'identité et de la facture d'achat du vélo. Une fois le marquage réalisé, un « passeport vélo » vous est remis. En cas de vente du vélo, vous devez remettre ce passeport à l'acheteur ;
- dès que votre vélo est marqué, vous enregistrez sur le site www.bicycode.org afin d'activer le service rendu par le marquage Bicycode et ainsi de pouvoir se faire restituer son vélo en cas de vol.

En cas de vol, il faut :

- aller sur le site www.bicycode.org et renseigner la fiche « déclaration de vol » ;
- déposer plainte auprès de la brigade de gendarmerie la plus proche.

Si votre vélo vous est restitué, n'oubliez pas de le déclarer « retrouvé » selon les mêmes modalités.